

Mini-stages pour les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} au Lycée des Métiers Val Moré

Maintenance des Matériels et des Véhicules ou Conduite Routière

Demande individuelle de MINI-STAGE en 2023-2024

Informations concernant l'établissement	Établissement d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Nom : • Adresse : • Téléphone : • Mél : • Responsable suivi mini-stage : • Chef d'établissement ou adjoint :
	Élève stagiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Nom : • Prénom : • Date de naissance : • En Classe de : <input type="checkbox"/> 2nd <input type="checkbox"/> 3^{ème} <input type="checkbox"/> 4^{ème} • Régime dans son établissement : <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> ½ pensionnaire <input type="checkbox"/> interne
	Responsable de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • Mme/M : • Adresse : • Téléphone :
Informations pour l'établissement d'accueil du mini-stage	Informations sur le mini-stage demandé	<p>Mini-stage demandé pour une orientation après la 4^{ème} en :</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} Prépa Métiers</p> <p>Mini-stage demandé pour une orientation après la 3^{ème} en :</p> <p><input type="checkbox"/> CAP Maintenance de Matériels option Espaces Verts</p> <p><input type="checkbox"/> Famille des Métiers Bac Pro Maintenance des Matériels et des Véhicules permettant de découvrir nos 5 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels Agricoles • Matériels de Construction et de Manutention • Matériels d'espaces Verts • Motocycles • Véhicules de Transports routiers <p><input type="checkbox"/> Bac Pro Conduite Transport Routier Marchandises</p> <p>Jour et date de l'accueil : <i>Ces informations vous seront proposées par le LP Val Moré après réception de votre demande en fonction des disponibilités pédagogiques.</i></p> <p>Dates à éviter =</p> <p>Arrivée la veille au soir sauf dimanche soir = <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Heure de début du mini-stage = 8h25 Heure de fin du mini-stage =</p> <hr/> <p>Restauration demandée* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Hébergement demandé* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Nombre de nuits</p>

*Voir informations complémentaires au dos



Mini-stages pour les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} au Lycée des Métiers Val Moré

Maintenance des Matériels et des Véhicules ou Conduite Routière

➤ CONDITIONS D'ACCUEIL :

- **Article 1 :** L'élève accueilli est soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil ; en cas de manquement à la discipline, le responsable de l'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin à la séquence d'observation de l'élève après en avoir informé le responsable de l'établissement d'origine
- **Article 2 :** L'élève suit l'enseignement des sections professionnelles durant son séjour au LP *Val Moré*, conformément aux horaires établis dans les emplois du temps.
- **Article 3 :** L'élève s'engage à participer aux activités proposées par les professeurs qui le prennent en charge selon la législation en vigueur. Il est placé en situation d'observation dans toutes les activités de l'enseignement professionnel et doit se soumettre aux obligations sécuritaires spécifiques de la spécialité visitée.
- **Article 4 :** La famille assure le transport aller-retour de l'enfant sur son lieu de stage. Elle s'engage également à informer les deux établissements (d'accueil et d'origine) de toute absence prévisible.
- **Article 5 :** L'élève externe a la possibilité de déjeuner dans l'établissement d'accueil si son stage y est effectué. Le repas est réglé sur place par l'élève ou facturé par l'établissement d'accueil à l'établissement d'origine dans le cas d'un élève demi-pensionnaire.
- **Article 6 :** L'élève a la possibilité de recourir à l'internat sauf le dimanche soir, les dispositions sont les mêmes qu'à l'article 5.

➤ CONDITIONS TARIFAIRES 2023 -2024

- Pour une journée : 4.75 Euros (1 repas).
- Pour une journée et une nuitée : 23.00 Euros (2 repas + 1 petit-déjeuner + 1 nuit).

Les sommes dues par la famille seront à régler dès réception de la facture, par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Val Moré.